



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)
Inscription Commission Paritaire N° 20165

EDITION DES AMICALES du STALAG V B
(Les captifs de la Forêt Noire)
et des STALAGS X A, B, C

Rédaction et Administration :
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone TRinité 78-44



Compte Chèque Postal : Amicale VB - X ABC : 4841-48 Paris.

LE TRENTIÈME RENDEZ-VOUS

Le dimanche 3 mars 1974, à 10 heures du matin, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, s'ouvrira la trentième Assemblée Générale de notre Amicale.

Vous êtes tous convoqués à assister aux débats qui, cette année, reflèteront une importance particulière et un intérêt évident.

On y discutera de la marche de votre groupement, comme chaque année, mais surtout du programme social.

Ces Assemblées Générales sont toujours enrichissantes pour ceux qui acceptent d'y participer. Vos dirigeants se tiennent à la pointe du combat pour nos revendications et ils sont heureux de vous faire profiter de leurs connaissances. Il y a toujours bénéfice à tirer de ces discussions.

Et puis une Trentième, ça se fête, non ?

En 1945, c'est dans l'enthousiasme du retour que nous avons jeté les bases de cette Amicale. En 1974, cet enthousiasme est resté le même, aussi frais, aussi jeune. Pourtant, chaque année qui passe nous éloigne irrésistiblement de notre jeunesse ; ainsi le veut la loi de la nature. Il y a donc un élixir de jeunesse qui regaillardit nos cœurs d'anciens P.G., mais vous en chercheriez vain la formule, car elle ne tient qu'en un seul mot : AMITIÉ !

Et tel Antée qui reprenait des forces chaque fois qu'il touchait la terre, notre Amitié a besoin de ces rencontres amicalistes pour acquérir un nouvel adjuvant. C'est évidemment un sentiment de fraternité humaine qui est à l'origine de nos rassemblements et si nous venons en nombre y participer, c'est que nous y puisons des forces nouvelles, car nous y retrouvons notre jeunesse.

VOUS VIENDREZ NOMBREUX ASSISTER A CETTE TRENTIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Dans les précédents numéros du « Lien » de décembre 1973 et de janvier 1974, nous avons publié l'ordre du jour de la séance. Il appelle, comme vous le savez, les Amicalistes à élire le tiers du Bureau Directeur. C'est un choix très difficile. Certains élus ont pu croire que la fonction était toute honorifique. Et, durant toute l'année, nous ne les avons point vus assister aux délibérations mensuelles. Cette situation ne doit plus se prolonger. Le Bureau Directeur a besoin de forces vives. Il faut des volontés agissantes, et non un petit noyau de responsables. Sur un navire, tout le monde est à son poste et chacun a son travail particulier. L'Amicale est aussi un grand navire dont le commandement est confié à une équipe de navigateurs dont chacun a un devoir essentiel à assumer. Si l'un d'eux ne fait pas son travail, la marche du bateau se trouve ralentie, sinon entravée. Et, pour notre Amicale, ce serait dommage. Il faut donc une équipe cohérente et surtout présente. C'est pourquoi vous êtes appelés à voter ce dimanche 3 mars 1974 pour compléter votre Bureau Directeur.

VOUS DEVEZ ÊTRE PRÉSENTS.

Je veux ouvrir une parenthèse. Un de nos amis bordelais, Loulou DAVID, pour ne pas le nommer, était venu

l'an dernier, malgré les frais du déplacement, assister à la dernière Assemblée Générale et il a tenu à nous manifester son étonnement de constater qu'un grand nombre de Parisiens et de banlieusards brillaient par leur absence, alors que lui, Bordelais, était présent. D'autres amis de province étaient là eux aussi. C'est un fait que nous n'essayons pas d'escamoter. Les Parisiens se font rares aux réunions parisiennes. C'est un peu vexant pour nos amis de province. N'oubliez pas, chers amis, que nos camarades de province viennent assister aux réunions parisiennes afin de rencontrer des amis de captivité, de retrouver un camarade de kommando, de renouer une amitié contractée il y a plus de trente ans. Aussi, en hommage à nos camarades de province, qui seront nombreux le 3 mars, amis Parisiens et banlieusards, vous viendrez en foule participer à cette journée du 3 mars.

Car il y aura aussi un grand Banquet amical qui viendra clôturer cette trentième Assemblée Générale.

Un Banquet qui se tiendra, cette année, sur la Butte Montmartre : à l'Auberge de la Bonne Franquette, située à l'angle de la rue des Saules et de la rue Saint-Rustique. Un accès très facile, en somme, pour tout le monde.

Nous avons abandonné cette année la matinée dansante. Nous avons voulu donner à cette trentième Assemblée Générale l'ampleur qu'elle doit avoir.

Nous l'avons dit : sur la Butte, tout est gaîté, rires, chansons et bonne chère.

C'est ce fameux programme optimiste que nous vous proposons pour cette journée d'amitié et de retrouvailles.

Vous viendrez donc tous, amis Parisiens et banlieusards, au rendez-vous du 3 mars 1974 pour accueillir vos amis de province.

Inscrivez-vous avant le 28 février 1974.

Le prix du Banquet est de 40 F par personne.

Il n'y aura pas, avons-nous dit, de matinée dansante, mais nous l'avons remplacée par la présence, au cours du repas, de chansonniers de la Butte. L'esprit montmartrois viendra compléter notre amitié et nous sommes sûrs que cette TRENTIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE restera dans les annales de l'Amicale comme une des plus belles.

Anciens VB et X ABC, venez passer une belle journée entre amis.

H. PERRON.

Pour se rendre à l'Auberge de la Bonne Franquette par le Métro :

- Station Abbesses : prendre la rue Ravignan.
- Station Anvers : prendre la rue de Steinkerque, puis le funiculaire.
- Station Lamarck-Caulaincourt : prendre la rue Girardon, puis la rue de l'Abreuvoir et rue des Saules en montant.

Après le déjeuner, visite du Vieux Montmartre et du Musée de la Butte.

Pour se rendre à l'Assemblée Générale : Métro Chaussée-d'Antin ou Trinité.

AUX AMICALISTES VB-X ABC DE L'OUEST

AU MANS

le Dimanche 10 Mars 1974

Rassemblement départemental des A. P. G. des Stalags

Maison de l'A.C.P.G., 14, rue du Père-Mersenne (entre la Gare S.N.C.F. et la Gare des Cars)

PROGRAMME

9 h. 30 : Réunion par Stalags.

10 h. 00 : Réunion de toutes les Amicales participant à cette journée sous la présidence de Marcel SIMONNEAU, vice-président délégué U.N.A.C., assisté de Lucien JAGER, secrétaire général de l'U.N.A.C., et de J. LANGEVIN, président national de l'Amicale VB-X ABC.

— VIN D'HONNEUR —

12 h. 45 : Déjeuner amical au Restaurant « Les Bons Labeurs », à Raudin (à 9 km du Mans) — 30 F tout compris (demi-tarif moins de 8 ans).

TRANSPORT : Les camarades n'ayant pas de véhicules sont instamment priés de le signaler ; de même ceux qui disposeront de places dans leurs voitures, la location d'un car étant trop onéreuse s'il n'y a que quelques personnes à transporter.

Envoyez vos inscriptions pour le 1^{er} mars au plus tard.

Pour les camarades n'habitant pas la Sarthe : au Président de votre Amicale nationale, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris.

Pour les camarades sarthois : à P. JOUIN, délégué U.N.A.C., 24, rue Mazagan, Le Mans (C.C.P. Rennes 1208.12). N'oubliez pas d'indiquer votre Camp.

Nous espérons que nos camarades de l'Ouest seront nombreux, autour de notre Président LANGEVIN, à assister à cette grande manifestation régionale.

As-tu payé ta cotisation 1974 ?

Oui, as-tu payé ta cotisation 1974 ?

Réfléchis bien.

Tu as reçu, comme tous tes camarades de l'Amicale, la petite lettre te priant de faire ton devoir d'Amicaliste. Tu n'as que ce devoir d'Amicaliste à remplir pour toute l'année 1974.

L'as-tu fait ?

Réfléchis encore.

Tu as lu la petite lettre et puis tu as dit : « Tiens, il va falloir que je me mette à jour avec l'Amicale. Ils ont raison de me le rappeler. »

Tu as posé la lettre.

Et puis après ?

Ou tu as glissé un chèque dans une enveloppe à l'adresse de ton Amicale, ou tu es allé à la Poste envoyer un mandat... ou tu as oublié.

Quelle solution as-tu prise ?

Le paiement ? Bravo ! L'Amicale te remercie de ton geste de solidarité.

L'oubli ? Alors vite répare cette omission. Ton chèque est attendu. La Trésorerie a besoin d'un sang neuf, vivifiant, pour entamer cette année 1974.

— 61 ans pour une durée de 42 à 53 mois ;

— 60 ans pour une durée d'au moins 54 mois, et pour les anciens P.G. évadés justifiant d'une captivité d'au moins 6 mois ou rapatriés pour maladie.

Pour bénéficier de ces dispositions les intéressés devront justifier de la durée de leur captivité et de leurs services militaires en temps de guerre, dans les forces françaises ou alliées, au moyen de la production de leur livret militaire ou d'une attestation délivrée par l'autorité militaire compétente, ou par le Ministère ou l'Office national des Anciens Combattants.

Jusque là, tout va bien ou à peu près (sauf évidemment les 37 ans et demi d'assurance). Mais, tout se complique au paragraphe II de l'article du décret, rédigé comme suit :

« Les dispositions susvisées entrèrent en application selon les étapes suivantes :

Au cours de la période de 1974 à 1976 et sous réserve de l'application de l'article 72-1 du décret du 29 décembre 1945 modifié, la pension accordée aux Anciens Combattants et Prisonniers de guerre sur justification de leur durée de captivité et de services militaires ne pourra être liquidée au taux de 50% que si les intéressés ont atteint à la date d'entrée en jouissance de leur pension l'âge de :

(Suite page 2)

Le décret d'application pour la retraite anticipée est paru : GROSSE DÉCEPTION !

Attendu depuis la fin du mois de décembre 73, le décret, concernant la retraite anticipée des Anciens Combattants et des Anciens Prisonniers de Guerre, a été, enfin, publié au Journal officiel du 24 janvier (page 977).

Comme vous le savez certainement déjà, ce décret, qui porte le n° 74-54 et la date du 23 janvier, a suscité, dès sa publication, une profonde déception dans tous les milieux Anciens Combattants, car les dispositions qu'il contient ne concordent pas, ni dans la lettre, ni dans l'esprit, avec la loi votée à l'unanimité par les Députés et les Sénateurs.

La loi du 21 novembre 73 est claire et formelle (on peut même dire, pour une fois, sans ambiguïté). Elle ne comporte aucune restriction, aucune réserve. En lisant l'article 1^{er} de cette loi on comprend facilement, sans se torturer la cervelle, que les législateurs ont voulu que les Anciens Prisonniers puissent, sur leur demande, bénéficier de la retraite de la Sécurité Sociale « au taux normalement applicable à 65 ans », si leur pension est liquidée à un âge compris entre 65 ans et 60 ans (suivant la durée de la captivité). Et le texte de la loi pré-

cise que : « ces dispositions s'appliquent à tous les Anciens Combattants pour leur durée de service actif passé sous les drapeaux ».

**

Or, en étudiant le décret du 23 janvier, que constatons-nous ?

— Dans l'article 1^{er} paragraphe I, un premier écueil, apparaît :

« la pension des assurés, justifiant d'au moins 37 ans et demi d'assurance, qui sont anciens combattants titulaires de la carte du Combattant ou qui ont été détenus comme Prisonniers de guerre, est égale à 50% du salaire de base lorsqu'elle est liquidée avant l'âge de 65 ans et à partir de :

- 64 ans pour ceux dont la durée de captivité et des services militaires en temps de guerre a été de 6 à 17 mois ;
- 63 ans pour une durée de 18 à 29 mois ;
- 62 ans pour une durée de 30 à 41 mois ;

Notre Retraite

(Suite de la page 1)

63 ans si l'entrée en jouissance se situe en 1974 ;
62 ans si l'entrée en jouissance se situe en 1975 ;
61 ans si l'entrée en jouissance se situe en 1976 ».

Autrement dit — si l'on comprend bien — la loi ne sera pleinement appliquée qu'à partir de 1977. Pour cette année 74, il ne s'agit pas de la retraite à 60 ans, mais de la retraite à 63 ans. La loi du 21 novembre, nous sommes bien obligés de l'écrire, se trouve ainsi dénaturée.

**

Mais continuons la lecture du décret. L'article 2 précise que :

« sont assimilées aux périodes de mobilisation ou de captivité, les périodes durant lesquelles les requérants ont été engagés volontaires en temps de guerre, combattants volontaires de la Résistance, déportés ou internés résistants ou politiques, réfractaires au service du travail obligatoire, patriotes résistants à l'occupation des départements du Rhin et de la Moselle incarcérés en camps spéciaux ou patriotes réfractaires à l'annexion de fait.

Seules les périodes accomplies postérieurement au 1^{er} septembre 39 peuvent, au titre de l'article 3 de la loi du 21-11-73, être assimilées à des périodes d'assurance pour l'ouverture du droit et la liquidation de la pension de vieillesse, sous réserve que les intéressés aient ensuite exercé, en premier lieu, une activité au titre de laquelle des cotisations ont été versées au régime général de la Sécurité Sociale ».

Cette réserve « en premier lieu » paraît inquiétante et jusqu'à présent (à fin janvier), nous n'avons pu savoir ce qu'elle signifiait exactement.

De toutes manières, elle est en contradiction flagrante avec précisément l'article 3 de la loi, ainsi rédigé : « toute période de mobilisation ou de captivité est, sans condition préalable, assimilée à une période d'assurance pour l'ouverture et la liquidation des avantages vieillesse ».

Il y a là une distorsion inacceptable. La loi dit : « sans condition préalable », le décret stipule : « sous réserve que, en premier lieu ».

**

Pour terminer l'étude du décret, citons les articles 3 et 4.

« Article 3 : Les dispositions du présent décret s'appliquent aux pensions prenant effet au 1^{er} janvier 74 ou d'une date postérieure.

Article 4 : Toutes dispositions contraires au présent décret sont abrogées ».

Sur le vu de ce dernier article, il est permis de se demander : « à quoi sert-il de voter des lois ? », puisqu'un texte, figé dans les bureaux des Ministères, peut détourner, dans un sens très différent, la volonté unanime des deux Assemblées.

Il est inutile d'ajouter que ce décret d'application ne nous satisfait pas et que nous sommes indignés, une fois de plus, de l'attitude des Administrations centrales à notre égard.

Dès le vendredi 25 janvier, la Fédération des Combattants Prisonniers de guerre, en accord avec les Amicaux de Camps et d'autres associations, s'est élevée avec vigueur contre « cette décision de faire appliquer la loi en plusieurs étapes et d'attendre 1977 pour qu'elle prenne sa pleine mesure.

**

Nous reviendrons, bien entendu, sur cette importante question, dans notre prochain numéro, lorsque nous aurons des éclaircissements complémentaires à vous communiquer.

Pour le moment, nous recommandons à nos camarades d'être prudents et de s'entourer de toutes les garanties avant de déposer leur demande de retraite. Il est préférable d'attendre que les Caisses de Sécurité Sociale aient reçu des instructions relatives à l'application du décret.

D'autre part, il y aurait intérêt à connaître les décisions que vont prendre les Caisses de retraites complémentaires et les Caisses de Cadres, car actuellement aucune d'entre elles n'a pris l'engagement de liquider des retraites sans abaissement d'anticipation.

En attendant, vous trouverez dans ce numéro du Lien un tableau qui pourra vous être utile, du fait qu'il indique les dates d'entrée en jouissance de la retraite en fonction des âges des intéressés et des durées de captivité.

Maurice ROSE.

Date d'entrée en jouissance en fonction de la durée des services et de l'âge des intéressés.

64 ans en 1974
63 ans en 1974
Âges : 62 ans en 1975
61 ans en 1976
60 ans en 1977

P. G. concernés :

En 1974 : Les P.G. nés en 1910, classe 1930 qui auront 64 ans en 1974 et qui totaliseront au moins entre 6 et 17 mois de captivité.

En 1974 : Les P.G. nés en 1911, classe 1931 qui auront 63 ans en 1974 et qui totaliseront au moins entre 18 et 29 mois de captivité.

En 1975 : Les P.G. nés en 1912, classe 1932 qui auront 62 ans en 1975 et qui totaliseront au moins entre 18 et 29 mois de captivité.

En 1975 : Les P.G. nés en 1913, classe 1933 qui auront 62 ans en 1975 et qui totaliseront au moins entre 30 et 41 mois de captivité.

En 1976 : Les P.G. nés en 1914, classe 1934 qui auront 62 ans en 1976 et qui totaliseront au moins entre 30 et 41 mois de captivité.

En 1976 : Les P.G. nés en 1915, classe 1935 qui auront 61 ans en 1976 et qui totaliseront au moins entre 42 et 53 mois de captivité.

En 1977 : Les P.G. nés en 1916, classe 1936 qui auront 61 ans en 1977 et qui totaliseront au moins entre 42 et 53 mois de captivité.

En 1977 : Les P.G. nés en 1917, classe 1937 qui auront 60 ans en 1977 et qui totaliseront au moins 54 mois de captivité.

P. G. bénéficiant de l'anticipation maximum (54 mois) :

P.G. évadés : selon l'âge fixé par le décret, à condition d'une durée de captivité d'au moins 6 mois.

P.G. rapatriés pour maladie : selon l'âge fixé par le décret sans condition de durée de captivité.

COURRIER DE L'AMICALE

Quelle avalanche, mes aïeux ! Jamais, au grand jamais, le préposé des Postes affecté au 68 n'avait apporté autant de vœux de Nouvel An. On peut dire que 1974 sera une bonne année si on se réfère au nombre de messages reçus. Et votre Courrieriste en est tout retourné ! Il ne sait par où commencer pour vous remercier tous. Il y a cependant, sans vouloir mésestimer les autres vœux qui nous vont droit au cœur, un message qui me touche personnellement car il vient d'un grand ami que tous les gars du VB et du Waldho connaissent bien, d'un sympathique Vosgien qui se repose dans sa thébaïde des Genêts, d'un ardent défenseur de la cause P.G., de notre ami Jacques BMMERT, de Remiremont, auteur apprécié de tant de livres sur la captivité. Je ne veux pas déflorer le sujet de sa lettre, aussi je vais, tout de go, vous en donner lecture :

« Ici, veille de demain, l'année qui suit la précédente.

« A Dieu à la vieille année qui vient de nous échapper ; salut à sa jeune sœur qui arrive ; je te la souhaite suivant tes désirs.

« C'est avec le plaisir succulent du 24^e « karat », que je te relance cette capilotade friande des compliments de la saison, à toi, à ta vénérable famille et à nos valeureux compagnons matricules en V, à tous, en vous renouvelant avec l'année mes sentiments de ma fraternité la plus amicale.

« Tous vous n'esquiveriez pas un coup de souhaits bien vigoureux, car ils sont poussés par un grivois qui vous affectionne d'une manière si robuste que, quand vous lui arracheriez un œil, il vous regarderait encore de l'autre avec l'amitié la plus vigoureuse et la plus acharnée.

« Dans cette déboulée nerveuse, je souhaite à tous et à toi, particulièrement brave PERRON, une santé fringante et bien cramponnée, pour attraper les années de Mathusalem, sans oublier un groupe de beaux songes couleur de rose, lisérés de vert.

« Enfin, sans tant tortiller, imagine-toi tout ce qu'un brave cœur peut désirer de mieux pour ses meilleurs amis et la fleur des bons compagnons.

« Je vous lâche une bordée qui pourrait vous refouler, mais rebiffez-vous ferme, et recoquillez-vous dur auprès d'un bon feu de bois, afin que ce vieux hiver à froide haleine, hérissé de glaçons, puisse refroidir entre nous la belle camaraderie que nous nous devons avec le plus goulou archarnement.

« L'ardeur tempêteuse de mon sentiment, fait tourner pour vous tous, à double carillon, le moulin à vent des vœux les plus croustillants. Les soufflets de mon amitié remplissent les tuyaux de l'orgue de mon émotion pour vous entonner, de la meilleure foi du monde, cette tirade torchée en mascarade avec les compliments les mieux nourris et les souhaits les plus friands.

« Je suis à toute ouïe.

« Votre camarade infatigable et l'extasié admirateur, mon cher PERRON, de tes prouesses bienfaitantes.

« P.-S. : J'ai voulu déroger à la règle des envois de souhaits devenus banals à force d'être ressassés.

« C'est pourquoi j'ai torché cette pochade que j'ai la fatuité de trouver spirituelle... Oh ! là ! là !... ce qui n'enlève rien aux sentiments exprimés. »

Quand l'ermite des Genêts se manifeste, il ne fait pas les choses à moitié. Je sais que l'amitié pousse parfois à l'exagération mais quand même... je ne mérite pas tant d'honneurs ! Car tu me vois, mon cher BMMERT, tout rougissant, devant ton laïus ! Et je n'ose plus écrire... mais j'aurai quand même assez d'audace pour te dire que tous les amis du Bureau de l'Amicale t'adressent leurs meilleurs vœux de santé, car tu as encore de bonnes histoires à raconter, et de beaux succès littéraires dans les années à venir. La Caisse de Secours te remercie chaleureusement. Accolade fraternelle.

Notre ami Jean LEFEVRE, B.P. 4, 88700 Rambervillers, nous écrit :

« Il m'a été rapporté que, pour la retraite, nous aurions les points relatifs aux années passées en captivité ce qui serait un supplément mais que le taux, par exemple si je la prends à 62 ans, ne serait que de 20 ou 30 % du salaire moyen des dix dernières années comme en régime normal actuellement... »

« Meilleur souvenir à l'occasion de l'An nouveau à toute notre grande famille P.G. ; mes vœux les meilleurs, santé surtout pour 1974 et réussite. »

A notre ami vosgien nous répéterons que tous les bruits qui courent ne sont fondés sur rien. Tant que les décrets d'application ne seront pas parus nous ne pouvons faire aucun commentaire. Toutes les suppositions sont permises mais seuls ne compteront que les décrets qui, eux, nous donneront la vraie solution. Il faut attendre. (Nous avons attendu et, le 24 janvier 1974, les décrets ont fait leur apparition. Notre ami ROSÉ vous en parle par ailleurs, dans ce « Lien ».)

Vous vous souvenez du copain qui se trouvait à Malte et qui avait omis de signer son message ? Eh bien le mystère n'a pas duré bien longtemps. Notre ami Jean DESNOES, qui en profite pour adresser ses meilleurs vœux à tous les membres de l'Amicale, nous signale qu'il s'agit du gars Jules. Oh ! vous du VB, vous connaissez Jules le Lutteur, Jules le Catcheur, Jules le Boxeur, enfin quoi ! Jules SHONL. Nous espérons le rencontrer le 3 mars et pourrons apprécier si le soleil maltais est si efficace pour pigmenter la peau d'un estivant. Pourvu qu'on le reconnaisse !

Notre ami Jacques PEYROUX, Clermont, Maison à Courras, 40990 Mimbaste, adresse ses vœux de bonne année et surtout de santé à tous les anciens de l'Amicale et surtout à ceux de son kommando.

Notre ami Roger JOLIVOT, Le Barrage, Joué-sur-Erdre, 44440 Riaillé, est actuellement en voyage en Inde, avec son épouse et, les veinards, peuvent admirer les magnifiques vestiges de l'indianisme après d'illustres prédécesseurs : Vasco de Gama, Duplex, etc... C'est leur fille Eliane qui nous transmet le message. Espérons que nos amis garderont un immortel souvenir de leur beau voyage.

Notre ami Jean-Marie BATARDIERE, ancien X ABC, La Chauserotière, Andrezé, 49600 Beaupréau, adresse, à l'occasion de la nouvelle année, ses meilleurs vœux, que la grande famille A.P.G. s'agrandisse. Merci, Monsieur le Maire ! Et amitiés du Bureau. Notre ami a eu le plaisir de voir sur le journal l'adresse d'un ancien de son kommando : Léon PEYSSOT.

Notre ami Albert POIRAT, 6, rue des Bosquets, Lifanges-sur-Vologne, 88600 Bruyères, au seuil de cette nouvelle année présente à tous les camarades du X ABC une bonne et heureuse année, et surtout une très bonne santé ainsi qu'aux dirigeants de l'Amicale et du « Lien ».

Notre ami Louis-Gaston VALLON, à Damblain, regrette de ne pouvoir placer plus d'un carnet de bons car dans son entourage ce sont des retraités qui n'ont pas encore touché leur retraite (tu n'es pas seul, ami HERMAL ! H.P.) puis d'autres qui sont indifférents... (Merci, mon cher VALLON, pour ton dévouement - H.P.) Notre ami adresse aux membres de l'Amicale, aux anciens VB et aux dirigeants ses vœux les plus sincères de bonne année, de santé surtout et de prospérité pour l'Amicale.

Notre ami le Docteur Pierre FAURAN, 106, boulevard Lafayette, Clermont-Ferrand, nous écrit :

« L'aube de cette trentième année d'existence de notre Amicale est un anniversaire tenant à cœur les ex-P.G. »

« Et pratiquement nous avons la chance d'avoir eu les mêmes dirigeants avec un Président à leur tête qui a toujours su leur insuffler un dynamisme et une volonté dignes d'éloge.

« Car il faut avoir de la volonté et de la persévérance pour continuer à présider aux destinées d'une Amicale qui sent peser lourdement le fardeau des longues années écoulées depuis 1940, date où certains d'entre nous se sont connus... »

« Pour d'autres, ce furent les premiers mois de captivité qui les réunirent. Et à travers les mois et les années, si nombreux qu'il est vain de les compter, une amitié que seuls les ex-P.G. peuvent savourer, persiste, croît et embellit... Le chiffre de nos effectifs en font foi... »

« Mais que serait devenue cette merveilleuse « Foi P.G. » si des Hommes tels que vous et nos amis du Bureau de l'Amicale n'avaient entretenu avec amour et dévotion ce culte nouveau.

CHAMPAGNE R. BERTIN

(ex-P.G. Waldhotel, V B)

Propriétaire récoltant

Manipulant

VRIGNY, près de REIMS

Vente directe

Renseignements sur demande

« De temps à autre vous avez dû souffler sur la flamme pour la ranimer un peu sans l'éteindre... Votre mérite est là, dans cette continuité sans failles, dans cette abnégation, dans cet amour de l'idéal « P.G. ».

« Grandement soyez en remerciés... Aussi toutes ces misères expliquent-elles amplement avec quelle joie et quelle affection je vous adresse, à son très cher Président, à tous les Amis du Bureau et à tous les camarades ex-P.G. connus et inconnus une immense brassée de vœux très fidèlement cordiaux de bonne et joyeuse année 1974. »

Merci, cher Docteur, de votre lettre si réconfortante. Mais si vous parlez du dévouement du Bureau il ne faut pas omettre de parler de votre dévouement, à vous tous, membres indéfectibles de l'Amicale. C'est bien grâce à vous que notre Amicale demeure. Comment voulez-vous que vos dirigeants ne soient pas concernés par votre fidélité si encourageante. Nous sommes le train de l'amitié mais il arrive parfois que les wagons poussent la locomotive. Et c'est très bien ainsi. Les anciens du Waldho se rappellent à votre bon souvenir, cher Docteur et merci pour notre Caisse de Secours.

Notre ami Pierre LARRIEU, 33, rue de l'Abbé-Carton, 75014 Paris, adresse au Bureau de l'Amicale et à tous les membres VB-X ABC ses meilleurs vœux d'heureuse année 1974 et ses souhaits de très bonne santé pour tous.

Notre ami Daniel GOUDOUIN, 33-Carbon-Blanc, adresse ses meilleurs vœux à tous et principalement aux anciens de la boulangerie de Klosterkasern.

Notre ami Robert VERBA, 30, rue Claude-Decaen, Paris-12^e, adresse ses meilleurs vœux à tous les anciens des Stalags V et X et particulièrement à ceux en résidence forcée pendant cinq longues années à Mölln et les environs. Merci pour notre Caisse.

Notre ami Serge MALLET, 53, rue du Docteur-Bahin, Saint-Germain-lès-Arpajon, ancien des X ABC, adresse à tous ses meilleurs vœux de santé pour l'année 1974 et il souhaite que l'Amicale reste prospère malgré les départs de certains Amicalistes pour le grand repos.

A tous, les meilleurs vœux de notre ami Marcel AUBERT, 54 bis, rue de Rouen, 60000 Beauvais. Merci pour notre Caisse de Secours.

Notre ami Narcisse GOULET, La Raberie, Savigné-sur-Le-Lude, 72800 Le Lude, que nous sommes heureux d'accueillir au sein de notre grande famille amicaliste, adresse ses meilleurs vœux à ses anciens compagnons de captivité du kommando 5162 du XB. « Ce n'était certes pas « le bon temps » — dit-il — mais c'était notre jeunesse et une chaude camaraderie. Ce temps-là est bien loin maintenant et je pense un peu de temps en temps nous rajeunir un peu. »

Notre ami Jean BEGUE, 9, rue Fresnel, 75016 Paris, ancien XB (vieilles classes) adresse ses cordiales amitiés et ses bons vœux à tous.

Notre ami Jean LABAIGT, 47, rue de la Comète, 92200 Asnières, ayant subi une opération assez délicate il n'est plus, depuis, en grande forme et ne peut se déplacer facilement. C'est une question de temps. Mais il est tou-

Ohé ! ceux du 605 !...

UN CRI D'ALARME

Dans *Le Lien* n° 229, du 15 décembre 1968, notre ami Roger LAVIER, devenu depuis vice-président de l'Amicale VB-XABC, écrivait à propos du Kommando 605 qu'il présentait à nos lecteurs :

« Ce numéro 605 évoque, pour la plupart des Anciens P.G. que nous sommes, une grande usine de tannage de peaux de vaches où deux cent quatorze d'entre nous travaillaient. Le lieu, Neumunster, ville entre Hambourg et Kiel, notre kommando se trouvait le long d'une voie de chemin de fer ce qui, pendant soixante mois que dura notre villégiature, nous donna l'espoir (douce illusion) de reprendre bientôt ce train qui semblait nous narguer.

« Mais ce numéro 605 évoque aussi un esprit de camaraderie entre nous, une solidarité à toute épreuve, même à celle du feu. Rappelez-vous l'incendie de notre camp où cinq présents sauvèrent, en avril 1945, la plupart des valises des copains et cela entre deux vagues d'avions.

« Enfin, 605 veut dire surtout amitié scellée dans les souffrances morale et physique, amitié qui permet à votre responsable de faire chaque année et ce, depuis 1965, le regroupement des Anciens du kommando... »

Cette fois-ci, Anciens du 605, c'est le responsable du *Lien* qui vient vous parler. Il vient vous parler d'un des vôtres, d'un des nôtres. Il vient vous parler d'un de vos compagnons de captivité, d'un ami que vous avez toujours estimé et qui fut de toutes vos manifestations, de René PARIS, de Vonnas (Ain).

Voici, in-extenso, la lettre que nous avons reçue de M^{me} PARIS :

« Monsieur le Président et chers Amis,

« Nous avons bien reçu votre lettre annuelle ainsi que le carnet de Bons de Soutien.

« Recevez en retour la cotisation de F : 12, plus le prix de deux billets. Hélas ! cette année, il ne nous est pas possible de faire mieux. Mon mari ne travaille plus depuis juillet 1972 et cloué dans son fauteuil depuis août 1973. Atteint de cécité complète, malgré opérations et douloureux traitements et, pour compléter le tout, en dernier ressort, un infarctus.

« Pour lui, toute activité est désormais terminée. Il commence petit à petit à se réadapter dans cette vie ténébreuse, mais je ne vous décrirais pas quelle fut sa vie durant les mois d'août, septembre et octobre, sans compter tous les problèmes avec la Sécurité Sociale et qui ne sont pas terminés. Actuellement, il touche 185 F par mois et je ne peux rien faire, paraît-il, tant que je n'aurais pas de décision officielle (que je pourrai ensuite contester).

« Il a tout de même eu la joie pour Pâques, en 1973, de revoir son ami SAVASTANO, à Sète. J'ai déploré ne pouvoir le conduire à Bordeaux pour Pentecôte. Son état s'était déjà bien aggravé et il était sur le point de subir une opération. Comme il aurait été heureux de revoir ses chers amis du 605, merci pour leur charmante petite carte.

« A tous, chers amis du 605, et des stalags VB et XABC rencontrés au cours des Congrès P.G. à La Bresse ou à Seyssel, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 1974, avec une pensée toute particulière à M. LANGEVIN, M^{mes} et MM. STORCK et PERRON, sans oublier ce cher Abbé DERISOUD.

« Très amicalement à tous.

« P.-S. — Une petite lettre lui ferait énormément plaisir. »

Amis du 605 vous venez d'apprendre la terrible nouvelle. Votre ami René PARIS est atteint de cécité complète. Nul besoin de faire vibrer la corde sensible de l'émotion, le fait est là, implacable : René PARIS est aveugle. Notre ami ne verra plus la lumière mais il a son album de souvenirs, la vision première des êtres et des choses. Et il revoit dans son obscurité tous les visages amis de ses compagnons de Neumunster. Et c'est là, amis du 605, que vous avez un grand devoir à accomplir. Ce brave camarade qui a partagé vos peines vous ne devez pas le laisser seul, dans sa nuit. Vous devez établir entre vous une chaîne de solidarité afin que notre ami René sente autour de lui une atmosphère d'amitié fraternelle. Mais pas de pitié surtout. Notre ami, dont j'ai pu apprécier, à Seyssel, la grande sensibilité et la parfaite camaraderie, vient de subir une dure épreuve, mais il n'est pas abattu. Apportez-lui, chers amis, la joie de vivre, confiez-lui vos peines et vos joies, rappelez-lui les bonnes histoires du passé, écrivez-lui souvent. Et qu'entour de son fauteuil de non voyant viennent voler tous les messages d'amitié des anciens de Neumunster. Et vous rendrez l'espérance à un ami.

H. PERRON.

ROSSIGNOL S. A.

35370 ARGENTRE-DU-PLESSIS

Tel. : 700 - 701 - 702 à VITRE

B. P. N° 5 - Téléc. : ROSPORTE 73-727

PORTES PLANES

BLOCS - PORTES

Menuiseries Industrielles

BUREAU A PARIS 12^e - 86 Avenue DAUMESNIL

TÉL. : 344.78.09. - Téléc. : 68.064

De la part de notre ami Georges HERMAL, Cornimont (Vosges) :

Un grand bravo à mon compatriote A.C.P.G. Noël POIRIER, de Gérardmer, pour son énergique intervention auprès de M. le Ministre Christian PONCELET en ce qui concerne l'application de la retraite à 60 ans aux A.C.P.G. sans tarder, suivant ses promesses.

Cela reste à prouver, car, pour ce qui est de mon cas, je suis ulcéré et certainement beaucoup de camarades se trouvant dans ma situation éprouvent les mêmes sentiments, si l'on songe qu'ayant atteint 65 ans le 3 juillet dernier et pris ma retraite le 1^{er} août (ma demande a été établie le 3 mai 1973) ; jusqu'ici, je n'ai pas encore perçu quoi que ce soit de ma pension Sécurité Sociale. (Il n'en est pas de même, heureusement, de ma retraite complémentaire dont j'ai perçu le premier trimestre début octobre.)

Alors probablement, pauvres collègues A.C.P.G. qui attendez l'avancement de la retraite, méditez et, s'il en est ainsi, je vous souhaite beaucoup de courage et de patience, principalement en ce qui concerne le règlement de votre retraite.

Autre chose : avez-vous pensé aux modalités d'application du bénéfice de cette retraite Sécurité Sociale à partir de 60 ans vis-à-vis de votre retraite complémentaire dont le taux à 65 ans est plus élevé ? Ces avantages-là seront-ils les mêmes ? Y a-t-il quelque chose de prévu ici ? J'en doute.

Cela dit, comme notre ami POIRIER, j'avais le ferme désir d'alerter M. Christian PONCELET, notre ministre vosgien, qui, avouons-le, est déjà intervenu maintes fois dans différents problèmes et me proposais en conséquence de lui attirer l'attention pour ce qui est de la lenteur du règlement des pensions à un délai de six mois et plus d'attente.

Or, m'en référant à plusieurs « protégés » de M. le Ministre, ces derniers non A.C.P.G. bien sûr, ne sachant pas ce que c'était que d'avoir mangé de la vache enragée (la vie leur ayant toujours souri), me dirent avec quel culot : « Que ce n'était pas indiqué, là, d'aller emm... à ce sujet M. PONCELET, qu'il avait autre chose à faire et qu'il fallait bien laisser le temps aux fonctionnaires de faire leur boulot... » Un comble !...

Voilà comment les A.C.P.G. (ex-permissionnaires pour certains, sans doute pas votre serviteur évadé du Grand Reich en 1941) sont traités. Avouez qu'il y a là de l'abus ; alors je me demande bien à quoi servent nos parlementaires si l'on ne peut pas attirer leur attention sur ce qui ne va pas. Mais, pour les gens de cette mentalité, tout va bien ; ce n'est pourtant pas l'avis d'un grand nombre de Français et surtout pas des A.C.P.G., toujours unis, que l'on aimerait bien voir désunis et qui sont pour notre Gouvernement des emm...ts.

Aussi je suis entièrement d'accord avec notre ami Henri PERRON qui prétend, à juste titre d'ailleurs, que d'autres combats nous attendent.

A nous à nous serrer plus que jamais les coudes pour ne pas nous laisser faire.

Georges HERMAL.

— o —

Eh bien, dites donc, mes amis, les gars des Vosges ne s'en laissent pas compter ! Ce n'est point à eux qu'il faut faire de fallacieuses promesses. Une parole lancée vaut un contrat. Et ce contrat, en haut lieu, on ne se presse guère pour l'honorer. Nos deux amis Noël POIRIER et Georges HERMAL, tout en parlant de choses différentes, se rencontrent au même point : promesse non tenue. Nous parlons, par ailleurs, de la retraite à 60 ans, qui a déclenché une correspondance très suivie entre M. le Ministre Ch. PONCELET et notre ami Noël POIRIER. Mais le cas de notre ami Georges HERMAL nous semble assez préoccupant et jette un soupçon d'inquiétude sur les effets futurs de notre retraite à 60 ans. Au 20 janvier 1974, notre A.C.P.G. de Cornimont n'avait pas de nouvelles de sa Sécurité Sociale ; six mois après son départ en retraite !!! Pensez-vous à la catastrophe qui aurait pu se produire si notre ami n'avait pas une retraite complémentaire qui lui permet de subvenir à ses besoins ? Si, pour obtenir son dû, il faut intercéder auprès d'une personnalité politique ou administrative, où allons-nous ! Notre ami Georges a raison de lancer ce cri d'alarme. Beaucoup de déceptions nous attendent et il faudra aux A.C.P.G. beaucoup de courage et d'abnégation avant d'accéder à la Terre Promise.

H. P.

DÉPOT MEUBLES : RYSTO

7 ter, Avenue de St-Mandé — PARIS (12^e)

Tél. : 343-45-07

Centralisation du Meuble

pour les Négociants Français

DÉPOT MEUBLES RYSTO

7 ter, Avenue de Saint-Mandé
PARIS (12^e) — Métro : NATION

Téléphone : 343-45-07

Renseignements gratuits à tout membre
de l'Amicale VB - XABC

ours de tout cœur avec nous et c'est avec plaisir qu'il s'efforce « Le Lien » dès son arrivée. Merci pour notre Caisse de Secours.

Notre ami Yves LE BONNIEC, 6, avenue Vatié, 94230 Cachan, offre à l'Amicale tout entière, aux membres du Bureau et du « Lien » si méritants, une année de bon-heur pour 1974.

Notre ami Marcel DEMONGEOT, 76, rue de Targé, 86-Chatellerault, ancien rédacteur au « Captif de la Forêt Noire » nous écrit :

« Mon cher Président,

« Tu trouveras sous ce pli mon pouvoir pour la prochaine Assemblée Générale, à laquelle je ne pourrai bien entendu assister.

« Je sais bien que Chatellerault n'est pas très loin de Paris, mais la retraite — maintenant totale — et la situation actuelle m'obligent à réduire les frais. De plus j'ai de graves problèmes. L'année ne m'a pas été favorable. A la suite d'une chute dans un escalier, en février 1973, j'ai pratiquement perdu l'usage de mon bras droit. La main fonctionne encore, mais je ne puis plus guère écrire correctement. Heureusement, je puis encore taper un peu à la machine. J'ai du même coup perdu l'activité complémentaire que j'exerçais. De plus, en novembre, il m'a fallu entrer en clinique pour y être opéré d'un kyste sous le sein droit. Aucune suite, ni complication prévisible, mais il a fallu y passer encore une fois... Pour couronner le tout il va falloir que nous déménagions, notre propriétaire ayant vendu le pavillon que nous occupons depuis plus de cinq ans et que nous ne quitterons pas sans regrets. Comme tu vois, les problèmes ne nous manquent pas...

« Pour la nouvelle année je t'adresse, ainsi qu'à tous membres du Bureau mes souhaits les plus sincères. Je suis, par « Le Lien », votre activité dont c'est peu dire qu'elle est admirable, et que, tout autant que nous sommes encore nous ne saurions trop vous en féliciter et surtout vous en remercier.

« Veux-tu transmettre à tous, avec mon très cordial souvenir, l'expression de ma fidèle amitié. »

A notre ami DEMONGEOT nous adressons nos meilleurs souhaits de santé et nous espérons que ses ennuis actuels seront vite dissipés et que 1974 verra la réalisation de ses espérances.

Notre ami Joseph VALLI, Immeuble Wagram, Jardins de l'Empereur, 20000 Ajaccio, adresse ses bons vœux à tous. Nous adressons à notre ami nos vœux de complète guérison.

Notre ami André CHABERT, 16, rue Docteur-Calmette, 38000 Grenoble, délégué des Stalags V pour l'Isère, envoie ses vœux P.G. les plus sincères pour toute l'équipe dirigeante des VB.

Notre ami GEHEL, 69, avenue Général-Leclerc, 94700 Maisons-Alfort, envoie ses amitiés et meilleurs vœux pour 1974 à tous et en particulier aux anciens tailleurs du Camp et aux anciens pensionnaires du Waldho. Bon souvenir à Boubert et merci pour notre Caisse d'entraide.

(à suivre)

S. A. TRANSPORTS

Roger MONNIER

7, Place de la Gare

CHARLEVILLE - MEZIERES

Téléph. 32-52-62 + — Télex 84-019

Groupages Accélérés sur la Métropole
Services Réguliers sur la Belgique
La Rhénanie et le Palatinat

IMPORT - EXPORT

AGENCE EN DOUANE — Tél. 32-43-00

Succursale à LYON, en Gare Villeurbanne

CARNET NOIR

Notre ami R. BUISSON, 12 avenue Leballer, 92700 Colombes, nous écrit :

« Je vous signale le décès de mon beau-père, Georges OLLIVIER, intervenu en mai dernier. Il était connu de beaucoup de nos camarades du Stalag XB et je suis sûr que les anciens du Kommando Barthès à Hambourg doivent quelquefois évoquer le cuisot et ses tours de force pour nous assurer, malgré les difficultés rencontrées une nourriture décente.

« Une petite ligne pour lui dans notre journal de l'amitié pour leur faire part de sa disparition, à 68 ans, après une douloureuse maladie qui, j'en suis certain, les attristera.

« C'était un chic type. »

Nous regrettons d'avoir connu si tardivement le décès de notre camarade OLLIVIER et nous remercions notre ami BUISSON de nous avoir prévenus. L'Amicale adresse ses sincères condoléances à la famille de notre camarade disparu.

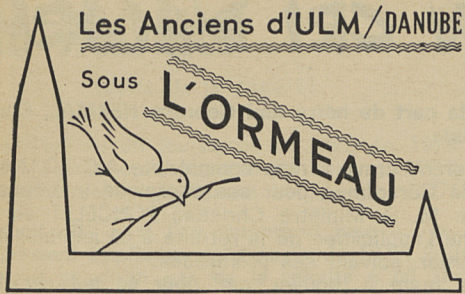
C'est avec une profonde tristesse que nous apprenons le décès, à l'âge de 61 ans, de notre ami Paul COUVAL, 4, place du Sô, 88340 Val-d'Ajol.

L'Amicale perd un Amicaliste fervent et ses amis de captivité un charmant camarade. Comme tous les Vosgiens, il suivait de très près le Mouvement Prisonniers.

A M^{me} Paul COUVAL, à sa famille, à ses amis, le Bureau de l'Amicale présente ses condoléances attristées et les assure que le souvenir de notre camarade COUVAL restera toujours parmi nous.

Notre ami André PALISSE, 9, rue de Marnes, 92410 Ville-d'Avray, ancien secrétaire de l'Homme de Confiance à Villingen, a la douleur de nous faire part du décès de M^{me} veuve Georges PALISSE, sa mère, survenu le 8 janvier 1974, à l'âge de 90 ans.

Le Bureau de l'Amicale adresse à notre ami André PALISSE et à sa famille ses sincères condoléances.



Une lettre de notre ami André JAFFRAY, 62158 L'Arbret :

« ...Je communique à tous les anciens du VB mon amical souvenir et particulièrement aux Anciens d'Ulm.

« J'ai été terriblement marqué en 1973 par la disparition de mon fils « unique » d'un accident de voiture, le 20 juin, sur la R.N. 17, à la sortie de Senlis, alors qu'il avait terminé ses études « Ingénieur des Arts et Métiers ».

« Il avait une petite fille de dix mois.

« Le sort est parfois cruel. »

Cher ami JAFFRAY, tous tes camarades d'Ulm compatissent à ta grande peine. Il n'est pas de plus grand malheur que de perdre un enfant. Et cet enfant, pour toi, c'était la fierté de tes vieux jours, la joie de la famille, le bonheur de la postérité. Tout cela brisé par un accident stupide sur la R.N. 17. Puissent l'amitié et la compassion de tes copains de kommando apporter un peu de baume à ta grande douleur. Les Anciens d'Ulm et le Bureau de l'Amicale te présentent leurs sincères condoléances.

Nos amis René FAUCHEUX et Madame ont la douleur de vous faire part du décès de M^{me} Emile COULON, leur mère, survenu le 28 novembre 1973, dans sa 79^e année.

Nous adressons à nos amis FAUCHEUX et à leur famille nos sincères condoléances.

BANQUET DU 3 MARS 1974

A vous tous, Anciens d'Ulm, qui allez participer à l'Assemblée Générale de l'Amicale, j'adresse un pressant appel pour que vous vous inscriviez d'urgence, la clôture est le 28 février prochain, pour le Banquet.

Venez avec votre famille, avec vos enfants; ils vont passer un dimanche fort réjouissant et, ce qui ne gêne rien, ils pourront déguster un menu de haute qualité. Sur la Butte Montmartre on ne s'ennuie pas.

Il faut que la table d'Ulm, que dis-je, les tables, soient les plus garnies et les plus enthousiastes.

A dimanche 3 mars pour notre rendez-vous annuel.

Rappel important

« Le Lien » étant le titre des journaux de presque toutes nos Amicales, N'OMETTEZ JAMAIS DE MENTIONNER sur vos enveloppes, lorsque vous écrivez à la Chaussée d'Antin, le nom de votre ancien stalag et son numéro.

C'est très important pour la distribution rapide du courrier et sa destination exacte.

A découper en suivant le pointillé

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné, déclare vouloir adhérer à l'AMICALE NATIONALE DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DES STALAGS VB - XABC après avoir pris connaissance des statuts.

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Date de naissance :

Immatriculé au Stalag sous le N°

Kommando

Fait à, le

Signature,

Ecrivez en caractères d'imprimerie et retournez sous enveloppe ce bulletin à l'AMICALE NATIONALE VB - XABC, 68, rue de la Chaussée d'Antin, Paris 9^e. N'oubliez pas de nous adresser le montant de votre adhésion, dont le minimum est fixé à 12 F. par mandat ou versement à notre Compte Chèque Postal Paris 4841-48.

Bienvenue

Nous avons la joie de saluer l'entrée à l'Amicale de nos amis :

JOUAN Marcel, 12, rue Pasteur, 91290 La Narvielle

MARTIN Maurice, 157, rue J.-P.-Timbaud, 92400 Courbevoie (XABC).

ANTONA Vincent, 1, av. Porte-Brancion, 75015 Paris (VB).

CAROLLE Gabriel, Saint-Symphorien, 79270 Frontenay-Rohan-Rohan (XABC).

GARNIER Gaston, Vienne-en-Val, 45510 Tigy (XABC).

MATHIEN Maurice, Résidence « Châteaudun », 92, bd de Châteaudun, 45000 Orléans (XABC).

GERMAN Marceau, Trancainville, 28310 Janville (XABC).

KOLIOSKI Ernest, 205, avenue de la République, 33200 Bordeaux (XABC).

PAGES André, 15, rue A.-Genteur, 92150, Suresnes.

DOUCET Paul, 1, rue Lénine, 18100 Vierzon (XABC).

GOULET Narcisse, La Raberie, Savigné-sur-Le-Lude, 72800 Le Lude (XABC).

LEFEVRE Raymond, 12, rue des Ecoles, 78670 Villennes-sur-Seine (VB).

LAFAYE (M^{me}), Rohaire, 28340 La Ferté-Vidame.

CANCEL F., 17, rue Bretonnerie, 41000 Blois (VB).

BODEREAU Maurice, La Cote, 72330 Cerans-Fouilletourte (VB).

LENFANT André, 4, avenue H.-Delacroix, 59510 Hem (XABC).

JACQUIER, 4, r. Paul-Chenavand, 69001 Lyon (XABC).

FELIX, 87, rue Masséna, 69006 Lyon (XABC).

BOUSSARD, 53, rue Bossuet, 69006 Lyon (XABC).

BIARD, 21, cours Vitton, 69006 Lyon (XABC).

BERLIET, 33, rue Feuillat, 69003 Lyon (XABC).

CARTERET, 30, allée des Acacias, 69210 Venissieux (XABC).

TERNAT Maurice, 5, rue Henri-Murger, 75019 Paris (XABC).

LAVALLEY Bernard, Résidence Antinée, av. Thiers, 06110 Le Cannet (XABC).

A tous ces amis, le Bureau Directeur de l'Amicale est heureux de souhaiter la bienvenue.

Nos malades

La période hivernale est dangereuse pour certains de nos amis et, l'âge aidant, la santé ne s'améliore pas. Aussi sommes-nous heureux de porter à la connaissance des membres de l'Amicale les heureux progrès faits pas nos malades dans cette période difficile.

Notre Vice-Président Henri STORCK, dont l'inlassable activité ne s'incline que devant la maladie, et encore, vient de suivre une cure de réoxygénation à l'Hôpital d'Angers. Notre sympathique Angevin a été fortement secoué par la maladie. N'oublions pas que c'est un grand mutilé à 100 % et plus. Mais, malgré ce handicap, il n'a pas ralenti son activité amicaliste. Gardant la chambre il correspondait par lettres avec le Bureau Directeur et nous communiquait ses desiderata. Nous avons la joie d'annoncer à ses nombreux amis qu'il va beaucoup mieux et qu'il va reprendre ses sorties. Doucement, ami Henri, doucement. Prends des précautions car l'Amicale a besoin de toi.

Un autre grand malade vient lui aussi sortir du tunnel. C'est notre ami Marcel NADLER, ancien Homme de Confiance du Waldho, puis Homme de Confiance du Stalag VB. Notre ami Marcel a dû subir, à l'Hôpital Américain de Neuilly, une très grave opération, qui s'est fort bien déroulée d'ailleurs et, pendant un certain temps, bien long pour ceux qui espèrent la guérison, son état de santé a causé quelques inquiétudes à son entourage. Notre ami a quitté l'Hôpital pour une maison de santé à Louveciennes et là, dans le calme de la forêt toute proche, il va reprendre des forces. Nous savons que pendant toute sa maladie, son moral a été impeccable. Un vrai gars du Waldho, vous dis-je. Tous tes amis de l'Amicale, mon vieux Marcel, te souhaitent un prompt rétablissement et espèrent bien te voir, après ta convalescence parmi eux.

Notre ami Popaul DION nous donne des nouvelles de notre ami Alphonse RENAUD, le sympathique « Viel Packet » du Waldho. A la suite d'artérite, on lui a coupé une jambe. Son état est toujours stationnaire. Nous espérons que la forte constitution de notre brave RENAUD prendra le dessus et que, le moral aidant, tout danger d'aggravation sera écarté.

A tous nos malades, le Bureau Directeur, adresse ses vœux d'amélioration et de complète guérison.

RETENEZ BIEN CECI :

LE PREMIER JEUDI

DU MOIS

DINER ENTRE AMIS

DANS LA PRESSE A.C.P.G.

Dans le journal « Fraternité » des Prisonniers, Déportés, Veuves de Guerre, que dirige notre camarade l'Abbé LAFOURCADE, nous avons relevé (numéro de décembre 1973) un article remarquable, signé J. F., retraçant la vie de résistant du Capitaine de Corvette Etienne d'ORVES et sa mort héroïque. Combien de nos camarades évadés des camps de prisonniers et entrés dans la Résistance passèrent devant le peloton d'exécution ! C'est en hommage à leur mémoire que nous publions cet article :

Honoré d'Estienne d'Orves

Une des plus belles âmes de la Résistance, un de ces hommes qui vous réconcilient avec l'humanité et nous éveillent de notre médiocrité ! Le capitaine de Corvette d'Estienne d'Orves était passé en Angleterre à l'Armistice. Il avait été affecté au deuxième Bureau, sous les ordres du capitaine Passy. Mais ce travail de bureau ne lui convient guère. Il demande une mission en France. Il a sept enfants, on veut lui épargner les risques d'une mission périlleuse. Il débarque sur les côtes de France une belle nuit de décembre. Avec lui un jeune homme de 20 ans « Marty ». A la fin du mois est établie la liaison radio avec Londres. Mais très vite, on signale à Estienne d'Orves que son radio ne semble guère dévoué à son œuvre, ni très sérieux. Il décide de le ramener en Angleterre. Marty sait bien ce que signifie ce retour. Il livre ses camarades aux allemands et se met à leur service. Ainsi sera décapité ce réseau mis en place par Estienne d'Orves. Celui-ci est arrêté avec ses amis : André Clément, Le Gigan, Maurice Barlier, Daniel Dohet, Yann Doornick et l'équipage du chalutier qui amenait en France le nouveau radio. Ils seront incarcérés au Cherche-Midi. Le 24 mai 1941, après douze jours de procès ininterrompus, Estienne d'Orves et huit de ses compagnons sont condamnés à mort par le Tribunal militaire allemand. Le Président du Tribunal, avant de donner lecture du verdict, ne put s'empêcher de rendre hommage aux condamnés. « Le Tribunal se trouvait en face d'une lourde tâche. Il fallait juger des hommes et des femmes qui s'étaient manifestés comme des personnes de mérite, d'une grande fermeté de caractère et qui n'ont agi que par amour de la patrie. » Mais de même que celles-là ont cru être obligées de remplir leur devoir envers leur patrie, nous autres, les juges, étions tenus à remplir notre devoir envers la nôtre et à juger les accusés selon les lois en vigueur. Ils sont transférés à Fresnes. Estienne d'Orves écrit : « Dans le jardin il y a des hommes, des hommes libres, j'ai aperçu leur maison et leurs fenêtres n'ont pas de barreaux... Tout cela, ces espaces, avec des hommes libres dedans, c'est tout un petit morceau de ma vie. Ma vie c'est ma cellule, avec dedans, moi, mes pensées et mes petites occupations du jour... » Il prie, pense à la mort. « Cette pensée je ne peux pas ne pas l'avoir. Mais elle me laisse très calme, car elle s'accompagne tout naturellement de l'idée de Dieu » et encore « Si je dois mourir, sachez que c'est dans une pleine confiance en Dieu qui me donne abondamment sa grâce. La pensée de mes chers parents qui m'attendent là-haut, m'est d'un grand réconfort ».

Le 18 juillet il a la visite de sa femme et de ses enfants : « Enfin ! ma femme, mes enfants chéris, les avoir serrés dans mes bras. Emotion qui m'emplit depuis mon retour dans cette chambre qui domine tout ce que je fais. Mes enfants, je voudrais m'en repaître je les ai à peine vus, un quart d'heure, même pas, après un an d'attente. Mon Dieu, fait qu'ils reviennent... ».

Il prie, il lit, il chante les vieux cantiques de son enfance dans le manuel paroissial de sa mère, qu'on lui a fait parvenir... Nous sommes au 28 août, le recours en grâce est rejeté et c'est la dernière nuit. Il écrit à sa sœur : « Songe que j'aurais pu être tué au moment de mon arrestation ! Dans quel état moral serais-je mort... Dieu m'a donné ces sept mois pour me rapprocher de Lui, qu'il en soit béni ».

Je vais retrouver papa et maman. C'est un grand bonheur...

Sachez que je suis parfaitement calme. Mes deux camarades et moi passons la soirée tranquillement, à blaguer même et j'ai du mal à obtenir le silence pour pouvoir t'écrire. Excuse donc cette lettre décousue. Tout ceci te montre notre sérénité. J'espère que nous ne nous en départirons pas demain...

Je ne vous demande pas de prier pour moi, je sais que vous le ferez. Pensez que la prière pour les morts, rapproche les vivants de Dieu et par là est bonne.

Que personne ne songe à me venger. Je ne désire que la paix dans la grandeur retrouvée de la France. Dites bien à tous que je meurs pour elle, pour sa liberté entière, et que j'espère que mon sacrifice lui servira.

Je vous embrasse tous avec mon infinie tendresse et Honoré.

A l'aube du 29, l'abbé Stock, célèbre la sainte Messe dans la cellule de Doornick. Avec son ami Barlier, Estienne d'Orves est là. Tous trois communient et disent les prières des agonisants. Au petit jour, Estienne d'Orves dit un dernier adieu à ses compagnons de réseau. Et c'est le fourgon de la Wehrmacht. Un phare éclaire l'intérieur de la voiture. Tout autour le peloton d'exécution. Ceux qui vont mourir sont assis au milieu sur leurs propres cercueils. Le voyage est long, Estienne d'Orves explique à ses compagnons les monuments de la capitale devant lesquels passe le convoi. Et puis ils chantent jusqu'au bout. Les voici arrivés au Mont Valérien. Ils obtiennent la faveur de n'avoir pas les yeux bandés. L'un après l'autre, ils demandent à leur aumônier une dernière bénédiction. Puis Estienne d'Orves, se tournant vers le Président Keyser, lui déclara : « Monsieur, vous êtes officier allemand, je suis officier français. Nous avons fait tous les deux notre devoir, permettez-moi de vous embrasser ». Les soldats sont frappés de stupeur, lorsque s'étreignent le français et l'allemand. D'Estienne fait alors face au peloton, et cria d'une voix forte : « Vive la France ». Son ami Barlier s'écroule près de lui en rejetant comme un écho ce dernier « Vive la France ». Yann Doornick sans rien dire, traça dans le ciel le signe de la croix puis, ayant prononcé, mourut à son tour...

Ami qui viens de lire ces quelques lignes, ne te laisse jamais saisir par la tristesse ou la désespérance. Que brûle ton âme cette flamme de pureté, de force et de pardon qui a saisi les meilleurs d'entre nous. Tant de haine, de bassesse et de méchanceté mais aussi tellement de grandeur ! « C'est cela qui est vrai, c'est cela qui un jour triomphera ! ».

J. F.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1974.

Le Gérant : ROCHEREAU.

Imprimerie J. ROMAIN - 79110 Chef-Boutonne